

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 16 FEVRIER 2018

Le vendredi 16 février à 20h30 h les membres de l'AFUL « la Colline de Verville » se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation du Président de l'Association, à la Maison Départementale des Comités Sportifs, boulevard Charles De Gaulle à Mennecey (91540).

Après avoir constaté le défaut de quorum pour l'Assemblée convoquée à 19h30, Monsieur Golfier, Président ouvre l'Assemblée Générale à 20h30, sans règle de quorum, comme le prévoit le règlement de l'AFUL.

Le Président présente les membres du Comité.

Désignation des scrutateurs:

Les scrutateurs sont Monsieur Hillion et Monsieur Poncet. Les présents et les pouvoirs représentent 105 votants.

RAPPORT MORAL

I. ACTIONS ACCOMPLIES PAR LE COMITE PENDANT L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le rapport inclus à la convocation est lu et commenté par le président :

- *Entrevues avec Monsieur le Maire et les services compétents;*
- *la réfection du réseau des eaux usées;*
- *l'implication dans le PLU;*
- *les autorisations de travaux;*
- *les espaces verts;*
- *la lutte contre les non-conformités au règlement;*
- *le paiement de la cotisation annuelle;*
- *le réseau de télévision;*
- *les moyens du comité.*

Questions, commentaires de l'assistance avant le vote: Aucune question, aucun commentaire.

Vote à main levée: Approbation à l'unanimité

Vote tel qu'appelé par le rapport d'activité

« En cas d'accord de l'assemblée générale, Monsieur Le Maire fera fermer la rue des Acacias à son intersection avec l'avenue de la garde »

Questions, commentaires de l'assistance :

- *Regret du peu de contrôles routiers.*
- *Nombreuses autres propositions venant en plus des stops et ralentisseurs déjà en place.*
- *Diverses critiques de la proposition du comité.*
- *Remarque quant au déplacement du problème de bruit ou d'insécurité vers l'avenue de la garde et vers le boulevard de La Verville.*

Il est forcé de constater que l'assistance est très partagée.

Vote à main levée : Pour : 43 ; contre la fermeture : 41 ; abstention ou ne se prononcent pas : 21.

Suite: Il sera rendu compte à Monsieur Le Maire .

Vote tel qu'appelé par le rapport d'activité

« En cas d'accord, Monsieur Le Maire fera peindre des bandes jaunes sur les bordures de trottoirs, aux endroits stratégiques et fera ajouter des panneaux d'interdiction de stationner en dehors des parkings dans la résidence »

Questions, commentaires :

- *Regret du manque de civisme.*
- *Constat que la vie a changé et que les familles possèdent plus qu'un seul véhicule.*
- *Regret du peu voir l'absence de verbalisation dans ce domaine.*

Vote à main levée : Pour : 60 ; contre : 10 ; abstention ou ne se prononcent pas : 35

Suite : Il sera rendu compte à Monsieur Le Maire.

II. TELEVISION

Vote tel qu'appelé par le rapport d'activité

«Le comité a étudié la possibilité de ne distribuer que la TNT. Cela permettrait de résilier le contrat AXEVISION, au 1er janvier 2019 et de réaliser une économie d'environ 15 000 € par an ».

Questions, commentaires de l'assistance :

- *Questions pour bien comprendre les chaînes qui seraient distribuées par l' A.F.U.L*
- *Questions pour bien identifier les chaînes résiliées.*

Vote à main levée : Pour : 85 ; contre : 6 ; abstention ou ne se prononcent pas : 14

RAPPORT FINANCIER

I. GESTION FINANCIERE

Les vérificateurs aux comptes ont invité l'assistance à approuver les comptes.

Présentation par le trésorier :

- *Budget réalisé comparé au budget voté à l'assemblée générale précédente.*
- *Compte d'exploitation.*

Questions de l'assistance:

- *Diverses questions d'ordre technique.*

Vote sur le respect du budget : Approbation à l'unanimité moins 2 abstentions.

Vote sur le compte d'exploitation : Approbation à l'unanimité moins 1 abstention.

II. BUDGET PREVISIONNEL

Montant des cotisations

Présentation par le trésorier du budget :

Les cotisations 2018 sont budgétées à

- *249 € pour un lot raccordé au réseau de télévision*
- *180 € pour les lots non raccordés.*

Questions de l'assistance :

- *Diverses questions d'ordre technique.*

Vote : Approbation à l'unanimité

III. ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES.

Sont élus Messieurs GUY, HILLION, LIRON.

VI. ELECTION DES SYNDICS

Il y a quatre syndicats à élire et une seule candidate. Madame ELLY est élue à l'unanimité.

Le président déclare l'assemblée générale clôturée le 17 février 2018 à 22h47

Didier GOLFIER – Président

Jean-Pierre SIMONET - Trésorier

